

pareil mariage. L'Eglise seule est gardienne du sacrement de mariage, juge de sa validité, et elle a ses tribunaux qui possèdent pleine juridiction en cette matière.

L'un de ces tribunaux a déclaré que le mariage Delpit est nul et invalide. Par conséquent les parties en cause sont parfaitement libres, malgré la décision contraire du tribunal civil.

On ne saurait croire jusqu'à quel point un jugement comme celui auquel nous faisons allusion mine la confiance du public dans nos tribunaux.

Suspension du Courrier du Canada

Le *Courrier du Canada* était sans doute un journal politique, mais il ne se cantonnait pas exclusivement dans cette sphère étroite. Les intérêts religieux et le clergé, en particulier, possédaient en lui un vaillant défenseur, toujours sur la brèche, chaque fois qu'il y avait lieu. Il a maintes fois rendu des services signalés, et qui n'ont pas toujours été suffisamment appréciés par ceux qui étaient les premiers à en bénéficier. A ce point de vue, du moins, il nous est bien permis de regretter la disparition de ce journal.

L'éminent directeur du *Courrier du Canada*, nous en sommes heureux, ne cessera pas d'écrire. Dans ses adieux à ses lecteurs, il annonce que, dorénavant, il traitera surtout des questions sociales, historiques et littéraires. Sur ce terrain, peut-être plus en harmonie avec son tempérament, il n'a pas de supérieur ici, et les occasions ne lui manqueront pas de pouvoir utiliser des connaissances plus qu'ordinaires.

Une composition

" Implorez avec ferveur les lumières du Saint-Esprit, mesdemoiselles, — nous dit, un matin, vers la fin du Carême, Mme Saint-Xavier, tandis que, debout, nous attendions qu'elle commençât la classe par la récitation du *Veni Sancte*. Contrairement à ce qui vous avait été annoncé, vous allez faire la composition d'arithmétique et, n'ayant pas eu le temps de la préparer, il vous est plus indispensable que jamais d'intéresser le ciel à votre travail. "